



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 22 FEVRIER 2024

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **40**

- représentés : **5**

TOTAL 45

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	- - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	-
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -		<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire -

Membres représentés :

Mme Laetitia MARTZ

ayant donné procuration à M. Fabien SCHMITT

M. David PAULY

ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH

Mme Marie-Bernadette PIETTRE,

ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER

M. Claudio FAZIO

ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

Mme Nathalie DISCHLER,

ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – INSTALLATION DE MADAME VERONIQUE ELO, EN QUALITE DE MEMBRE DE LA COMMUNE DE DUPPIGHEIM AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, EN REMPLACEMENT DE MADAME LAETITIA FALEMPIN, DEMISSIONNAIRE

N° 24-01

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- VU** l'arrêté préfectoral du 31 décembre 1997 portant création de la Communauté de Communes ;
- VU** les Statuts modifiés de la Communauté de Communes ;
- VU** sa délibération N° 20-30 du 16 juillet 2020 procédant, à la suite du renouvellement général des Conseils Municipaux et corrélativement des organes délibérants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, issus des élections des 16 mars et 28 juin 2020, à l'installation du Conseil Communautaire ;
- VU** sa délibération N° 21-01 du 18 février 2021 procédant à l'installation de Monsieur Jean-François SCHNEIDER délégué suppléant de la Commune de HEILIGENBERG au Conseil Communautaire, en remplacement de Monsieur Jean-Paul WITZ, décédé ;
- VU** sa délibération N° 21-41 du 1^{er} juillet 2021 procédant à l'installation des nouveaux délégués de la Commune de DUTTLENHEIM, suite à l'invalidation des élections municipales ;
- VU** sa délibération N° 21-67 du 7 octobre 2021 procédant à l'installation de Monsieur Alain VON WIEDNER délégué de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS au Conseil Communautaire, en remplacement de Madame Alexandra COLIN, démissionnaire ;
- VU** sa délibération N° 22-02 du 10 mars 2022 procédant à l'installation de Madame Laetitia FALEMPIN, déléguée de la Commune de DUPPIGHEIM au Conseil Communautaire, en remplacement de Madame Audrey DESCHLER, démissionnaire ;
- VU** sa délibération N° 22-32 du 19 mai 2022 procédant à l'installation de Monsieur Denis TOURNEMAINE, délégué de la Commune d'ERGERSHEIM au Conseil Communautaire, en remplacement de Monsieur Eric BOEHLER, démissionnaire ;
- VU** sa délibération N° 22-86 du 15 décembre 2022 procédant à l'installation des nouveaux délégués de la Commune de DACHSTEIN, suite aux nouvelles élections municipales à DACHSTEIN ;
- VU** sa délibération N° 22-87 du 15 décembre 2022 procédant à l'installation de Madame Chantal SITTLER, déléguée de la Commune de STILL au Conseil Communautaire, en remplacement de Madame Nicole SCHWARTZ, démissionnaire ;
- VU** sa délibération N° 22-88 du 15 décembre 2022 procédant à l'installation de Madame Solène HOEHN, déléguée de la Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE au Conseil Communautaire, en remplacement de Madame Camille VIOLAS, démissionnaire ;
- VU** sa délibération N° 23-92 du 9 novembre 2023 procédant à l'installation de Monsieur Marc DECKERT, délégué de la Commune De DUPPIGHEIM au Conseil Communautaire, en remplacement de Monsieur Thierry KLEIN, démissionnaire ;
- VU** la lettre du 5 janvier 2024 de Madame Laetitia FALEMPIN, Adjointe au Maire de la Commune de DUPPIGHEIM, adressant sa démission du Conseil Municipal de la Commune de DUPPIGHEIM ;
- CONSIDERANT** qu'elle perd, dès lors et corrélativement, son mandat de délégué communautaire, selon l'article L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT, conformément à l'article L.273-10 du Code Electoral et aux articles L.5211-1 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, que le siège devenu ainsi vacant, est dévolu à Madame Solène THOMAS, Adjointe au Maire de la Commune de DUPPIGHEIM ;

VU le mail du 15 février 2024, aux termes de laquelle Madame Solène THOMAS fait part de son renoncement à siéger au Conseil Communautaire ;

CONSIDERANT, conformément à l'article L.273-10 du Code Electoral et aux articles L.5211-1 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, que le siège devenu ainsi vacant, est dévolu à Madame Véronique ELO, Adjointe au Maire de la Commune de DUPPIGHEIM ;

VU les articles L.5211-1 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.273-10 du Code Electoral ;

déclare

Madame Véronique ELO

Adjointe au Maire de la Commune de DUPPIGHEIM

Née le 6 décembre 1958 à WANGENBOURG

Domicilié à DUPPIGHEIM, 16 rue Sand

installée en qualité de délégué de la Commune de DUPPIGHEIM au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, en remplacement de Madame Laetitia FALEMPIN, démissionnaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Jean BIEHLER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 23 février 2024
- publication sur le site internet le : 23 février 2024

Acte à classer

DE-24-01

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-02-23T11-29-25.00 (MI251196976)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20240222-DE-24-01-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : ADMINISTRATION GENERALE - INSTALLATION DE LAETITIA FALEMPIN, DEMISSIONNAIRE
ELO, EN QUALITE DE MEMBRE DE LA COMMUNE DE DUPPIGHEIM
AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, EN REMPLACEMENT DE VERONIQUE DUPPIGHEIM
LAETITIA FALEMPIN, DEMISSIONNAIRE



Date de décision : 22/02/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-01 AG REMPLACEMENT
LAETITIA FALEMPIN DE
DUPPIGHEIM SUITE DEMISSION
PAR VERONIQUE ELO.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 23/02/24 à 11:29

Date 23/02/24 à 11:29

Date 23/02/24 à 11:36

Par [SEGUIN Muriel](#)

Par [SEGUIN Muriel](#)